

Titre : Une nouvelle offre Auto chez Axa Assurances Maroc

Assurance. Une nouvelle offre Auto chez Axa Assurance Maroc



La compagnie Axa, l'un des acteurs majeurs du secteur de l'assurance au Maroc, a dévoilé une batterie d'innovations inédites dans le cadre de sa nouvelle offre Auto. On peut citer, entre autres, la «Valeur Assurée Conventionnelle». Celle-ci assure au client, à la souscription du contrat, la possibilité de convenir de la valeur assurée de son véhicule grâce à un barème contractuel. Pour le renouvellement, la prime est réactualisée chaque année. La 2^{ème} innovation baptisée garantie «Événements Climatiques et Naturels» tend à protéger les véhicules des assurés contre les inondations, la grêle, l'éboulement ou le glissement de terrain, la chute de pierre, l'avalanche, le poids de la neige ou le tremblement de terre. Plus étendue que la garantie inonda-

tion proposée l'année dernière, cette nouvelle garantie complète peut être souscrite à partir de la couverture de base. L'autre nouveauté majeure concerne la garantie «Rachat de Vétusté». Celle-ci couvre désormais le remboursement des pièces endommagées par des pièces neuves sans que l'assuré ne participe financièrement au coût de remplacement des pièces de rechange. De même, Axa innove en matière de garantie «Tous risques» en créant la garantie «Dommages Tous Risques» qui ne se contente pas d'intégrer des éléments exclus des contrats usuels (vol des roues de secours et pneumatiques, vol des rétroviseurs extérieurs, bris de glace des optiques avant et arrière), mais couvre également les «Événements Climatiques et Naturels» et le «Rachat de Vétusté». Avec cette garantie, Axa s'engage non seulement à rembourser les dommages subis par le véhicule, mais aussi les frais engagés pour la reconstitution des documents de conduite, le remplacement des clefs ou cartes magnétiques...